



PLAN DE RELANCE SOLIDAIRE 2021

LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE LA FFJDA

Ce document est à renvoyer à l'adresse action-relance@ffjudo.com

Tout élément d'illustration complémentaire (visuel, photos, vidéo) peut être joint à cette fiche.

TITRE DE L'ACTION OU DU PROGRAMME

LICENCE SOLIDAIRE DECOUVERTE VACANCES

1. Ses Objectifs :

- Recruter de nouveaux licenciés
- Susciter l'envie pour fidéliser à la rentrée prochaine
- Offrir des avantages aux judokas déjà licenciés

2. Le public visé :

- Tout public (d'éveil judo à adultes pratiquant le Taïso)

Exemples : Enfants, adolescents, public périscolaire, classes de CE2, section UNSS, centre de loisirs, étudiants, personnes âgées en EPHAD, résidents d'IME

3. Son déroulement :

- Permettre à des non pratiquants de venir découvrir le judo au travers d'une pratique adaptée, lors des séances « judo sans dojo et sans contact », actuellement proposées aux licenciés durant les périodes de vacances scolaires (février/avril/été)
- Proposer une « licence solidaire découverte » d'un coût de 10€ (tarif à définir par le club) permettant de participer à toutes les séances durant la période de vacances scolaires.
- Si le participant adhère à l'activité, proposer une poursuite possible des séances, hors vacances et jusqu'à la fin de la saison, pour 15€ supplémentaires (coût à définir par le club)
- Coupler l'action avec l'opération « parrainage » de manière ce que l'adhérent actuel ait un intérêt à promouvoir la pratique (exple : licence 2021/2022 offerte si 2 nouveaux licenciés amenés au club)

Description des modalités de mise en œuvre de l'action proposée

4. Ses intérêts et bénéfices :

- Augmenter le nombre de licenciés par un coût attractif d'adhésion
- Donner des arguments aux licenciés actuels pour proposer aux copains, cousins, ..., de venir essayer le judo
- Se donner les moyens d'offrir des avantages aux licenciés du 1^{er} semestre par l'addition du coût réduit demandé aux familles et des réversions liées au plan de relance

Pourquoi faire ce type d'action. Description des bénéfices recherchés par la mise en œuvre de l'action. Exemples : recrutement de nouveaux licenciés, établissement d'un partenariat avec une institution, fidélisation des licenciés pour la saison suivante, mobilisation de ressources financières pour le club, etc...)